



Fisheries and Oceans  
Canada

Pêches et Océans  
Canada

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### **La signature historique de l'Accord trilatéral sur le saumon s'attaque au déclin des populations de saumon sauvage du Pacifique**

*Le gouvernement du Canada, la Province de la Colombie-Britannique et le Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique signent un accord trilatéral historique pour protéger le saumon sauvage du Pacifique.*

#### **Le 21 juin 2024, Vancouver, C.-B. | Territoires traditionnels non cédés des Nations xʷməθkʷəy̓əm (Musqueam), Skwxwú7mesh (Squamish), et səliłwətał (Tsleil-Waututh) |**

Le gouvernement du Canada, la Province de la Colombie-Britannique et le Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique ont signé un accord trilatéral pour lutter de toute urgence contre le déclin du saumon sauvage du Pacifique.

Signé à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones, cet accord représente un engagement conjoint historique entre le gouvernement fédéral, la Province de la Colombie-Britannique et le Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique, de prendre des mesures urgentes pour protéger l'espèce pour les générations futures.

Le moment de la signature est notable, étant donné que le saumon sauvage du Pacifique revêt une grande importance culturelle pour les Premières Nations de toute la Colombie-Britannique, et la conservation et le rétablissement des populations de saumon sauvage du Pacifique sont essentiels pour préserver ces pratiques culturelles importantes.

Le saumon sauvage du Pacifique est confronté à des niveaux de population historiquement bas en raison des changements climatiques, de la perte d'habitat, de la pollution, et des pressions exercées par la pêche sur l'espèce. Le saumon sauvage du Pacifique migre de ses ruisseaux et rivières d'eau douce natal vers les écosystèmes côtiers avant d'atteindre la haute mer. En raison de cette migration à travers les réseaux fluviaux de la province et dans le nord de l'océan Pacifique, le gouvernement du Canada, la Province de la Colombie-Britannique et le Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique doivent agir ensemble pour lutter contre le déclin des populations de saumon. Ce n'est que par un engagement commun et des efforts coordonnés que le saumon sauvage du Pacifique pourra être sauvé.

L'Accord trilatéral et la Déclaration visant à remédier au déclin du saumon sauvage du Pacifique entre les trois parties établissent un processus de collaboration pour harmoniser et coordonner les travaux sur les priorités communes en matière de rétablissement du saumon sauvage du Pacifique. Il s'agit d'une étape transformatrice qui aidera les partenaires signataires à élaborer des stratégies globales à long terme, et à partager les ressources pour lutter de manière coordonnée contre le déclin du saumon sauvage du Pacifique. Les domaines d'intérêt prioritaires définis conjointement comprennent l'adaptation aux changements climatiques, la surveillance des écosystèmes, la restauration des habitats, les plans de rétablissement, et la sécurité des bassins hydrographiques.

L'Accord a été signé par la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, l'honorable Diane Lebovitch, le secrétaire parlementaire de la Colombie-Britannique pour les Pêches et l'Aquaculture, Kelly Greene, et John Henderson, vice-président du Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique.

--

## Quotes

« La protection et le rétablissement des stocks de saumon sauvage du Pacifique sont une priorité pour notre gouvernement, et une priorité qui exige des mesures audacieuses et immédiates. Cela dit, nous ne pouvons cependant pas y parvenir seuls. Aujourd'hui, le Canada, la Province de la Colombie-Britannique et les dirigeants des Premières Nations s'engagent à lutter contre le déclin du saumon du Pacifique de manière coordonnée. J'ai hâte d'écouter et d'apprendre des Premières Nations de la Colombie-Britannique, et d'élaborer des approches concertées avec tous les partenaires concernés, en vue de rétablir des populations saines de ces poissons emblématiques, qui, depuis des générations, sont si étroitement liés aux cultures et à l'économie de la région. »

*L'honorable Diane Lebovitch, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne*

« Le saumon sauvage du Pacifique de la Colombie-Britannique fait partie intégrante de la vie de quiconque réside dans cette province. Ce poisson emblématique est crucial pour la sécurité alimentaire, la santé des écosystèmes et notre économie. En travaillant avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral, nous pouvons soutenir le rétablissement du saumon sauvage, et relever les défis importants auxquels cette espèce est confrontée. »

*L'honorable Kelly Greene, secrétaire parlementaire pour les Pêches et l'Aquaculture.*

« Il est impératif de travailler ensemble, car la santé de notre saumon nous concerne tous. Notre environnement, nos communautés, notre culture et notre bien-être dépendent du saumon. Nous devons travailler ensemble et établir les relations nécessaires pour nous assurer que nous aurons du saumon pour les générations à venir. L'Accord trilatéral est un grand pas en avant vers la réalisation de cet objectif. »

*John Henderson, vice-président, Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique*

## **Quick facts**

- Les populations de saumon sauvage du Pacifique sont en déclin depuis des décennies, et ont diminué de plus de 90 % depuis les années 1970.
- Un récent sondage réalisé par le Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique a révélé que 93 % des Canadiens sont préoccupés par le déclin des populations de saumon du Pacifique et que 83 % d'entre eux estiment que le saumon du Pacifique est important pour l'économie canadienne.
- À l'heure actuelle, 39 populations de saumon quinnat, de saumon coho, de saumon rouge et de truite arc-en-ciel sont classées comme étant en péril (c.-à-d. préoccupantes, menacées ou en voie de disparition) par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) en Colombie-Britannique.
- L'Accord trilatéral pour le saumon sauvage du Pacifique décrit comment les trois parties collaboreront en vue d'harmoniser et de coordonner des mesures qui s'attaquent au déclin du saumon du Pacifique, tout en respectant les autorités compétentes.
- Le Canada, la Province de la Colombie-Britannique et les Premières Nations de la Colombie-Britannique partagent l'objectif commun d'enrayer le déclin historique du saumon du Pacifique. Avec la signature de cet Accord historique, ces partenaires transforment des objectifs communs en actions concrètes, qui profiteront aux générations à venir.
- Un comité directeur, fonctionnant selon un mandat défini, sera mis sur pied pour élaborer des indicateurs de rendement et appuyer la mise en œuvre de l'Accord.

## **Pour de plus amples renseignements**

### **Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique**

Tyler Pronyk

Vice-présidente

Communications de la côte et Affaires publiques

[tyler@coastcomms.ca](mailto:tyler@coastcomms.ca)

### **Cabinet de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne**

Jérémy Collard

Attaché de presse

[jeremy.collard@dfo-mpo.gc.ca](mailto:jeremy.collard@dfo-mpo.gc.ca)

### **Ministère de l'Intendance de l'eau, des terres, et des ressources**

Sean Leslie

Directeur des communications

[Sean.leslie@gov.bc.ca](mailto:Sean.leslie@gov.bc.ca)

### **Restez branchés**

- Suivez Pêches et Océans Canada sur [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).
- Suivez la Garde côtière canadienne sur [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).
- Suivez le Conseil des Premières Nations de la C.-B. sur [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).
- Suivez la Province de la Colombie-Britannique sur [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).